



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 19 juin 2014

Publié le 2 juillet 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 78

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. François REBSAMEN	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	Mme Christine MARTIN	M. Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. François HELIE	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Michel ROTGER	M. Édouard CAVIN	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Charles ROZOY	M. Roland PONSAA	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU

Membres titulaires absents :

Mme Catherine VANDRIESSE

Mme Anne DILLESEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Abderrahim BAKA pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. François HELIE
Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Damien THIEULEUX.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Cimetière intercommunal - Redevance d'occupation du domaine public - Stands fleuristes à la Toussaint et aux Rameaux

Par délibération du 6 octobre 2005, le Conseil de Communauté a instauré une redevance d'occupation du domaine public pour l'installation d'un stand de vente de fleurs au Cimetière intercommunal, d'un montant de 71 € pour l'année 2005, et de 142 € pour les années 2006 et suivantes.

Peu de fleuristes se sont manifestés ces dernières années, le tarif s'avérant élevé pour un chiffre d'affaires minimal.

Face à la difficulté rencontrée pour l'occupation de ces emplacements, et afin de pouvoir malgré tout proposer aux familles une vente de fleurs devant l'entrée du cimetière, à l'instar d'autres communes de l'agglomération dijonnaise, il est envisagé de réduire le montant de la redevance d'occupation du domaine public.

Sur la base des tarifs pratiqués par la Ville de Dijon, il est proposé de fixer le montant de la redevance à 85 € pour l'année 2014 et pour les années suivantes, sauf délibération contraire. Ce coût vaut pour un stand de 10 mètres sur 2, pendant 7 jours.

Les autres modalités de la délibération du 6 octobre 2005 restent en vigueur.

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et Finances,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **de fixer** la redevance d'occupation du domaine public pour l'installation d'un stand de 10 mètres sur 2 pendant 7 jours à 85 €.